

Une couverture complète lors de vos voyages

Vous prévoyez une escapade citadine, des vacances à la plage ou une virée à vélo? Avec l'assurance de voyages Intertours, vous composez exactement l'offre zéro souci qu'il vous faut pour votre voyage. Les modules de base Assurance des frais d'annulation, Assistance aux personnes et Dépannage peuvent être souscrits séparément ou de manière combinée. Les modules complémentaires «Bagages», «Franchise pour véhicule de location», «Protection juridique pour les voyages» et «Frais médicaux à l'étranger» peuvent être souscrits en combinaison avec un module de base.

14824FR - 2025-01-D

Modules de base

Assurance des frais d'annulation

Nous prenons en charge les frais pour vos vacances, voyages et séjours linguistiques lorsque vous ne pouvez pas partir, poursuivre votre voyage comme prévu ou devez l'interrompre prématurément.

Motifs possibles d'annulation:

- maladie, accident ou décès dont vous ou une personne proche êtes victime
- événements naturels, grèves, actes de terrorisme, faits de guerre ou troubles
- insolvabilité d'un voyageur

- Somme d'assurance (au choix): CHF 80 000, 100 000, 120 000, 200 000
- Franchise (au choix à partir de CHF 100 000): CHF 200, 400, 500, 1000, 5000
- Limite de prestations: CHF 2000 pour les billets, CHF 5000 pour les cours

Exemple:

Vous réservez deux semaines de vacances à la mer pour votre famille. Une grippe vous cloue au lit. Nous prenons en charge les frais d'annulation de tous les billets et de toutes les réservations d'hôtel.

Frais d'annulation	CHF 6150
Frais de traitement	CHF 120
Total des frais pris en charge	CHF 6270



Monde entier

Assistance aux personnes

Avec son assistance aux personnes, AXA est à vos côtés partout dans le monde et prend en charge les frais en cas d'urgence pendant votre voyage.

Nous vous aidons notamment dans les cas suivants:

- lorsque vous ne pouvez pas poursuivre vos vacances ou votre voyage comme prévu en raison d'une maladie, d'un accident ou d'un décès
- en cas de défaillance de votre moyen de transport
- lorsque votre destination est touchée par un événement naturel, une grève ou un incendie

- Somme d'assurance: CHF 1 mio.
- Aucune franchise
- Frais de recherches: CHF 20 000

Exemple:

Un faux pas lors d'une randonnée. Complexe, la fracture doit être opérée d'urgence dans un hôpital local. Nous organisons votre retour ainsi que celui de votre famille.

Transport d'urgence à l'hôpital	CHF 500
Rapatriement dans un hôpital suisse	CHF 5000

Total des frais pris en charge	CHF 5500
---------------------------------------	-----------------



Monde entier

Dépannage

Votre voiture tombe en panne, vous êtes impliqué dans un accident à moto, on vous a volé votre vélo électrique ou votre vélo de course a été endommagé lors d'une collision? Nous sommes là pour vous, 24 heures sur 24, 365 jours par an.

Nous nous chargeons de traiter le sinistre et prenons en charge les frais pour:

- le dépannage et le remorquage
- le rapatriement du véhicule
- le sauvetage et la recherche
- le retour (transport)

- Somme d'assurance: CHF 100 000
- Aucune franchise

Exemple:

Votre voiture tombe en panne et ne peut être réparée dans les 24 heures. Nous organisons la poursuite de votre voyage, pour vous et votre famille.

Dépannage et remorquage	CHF 250
Nuitée supplémentaire	CHF 120
Poursuite du voyage avec une voiture de location	CHF 1000
Rapatriement du véhicule	CHF 1400
Total des frais pris en charge	CHF 2770



L'assurance est valable en Suisse, en Europe et dans les États riverains de la mer Méditerranée (à l'exclusion de la Fédération de Russie, de la péninsule de Crimée, du Bélarus, de la Géorgie, de l'Arménie, de l'Azerbaïdjan, de la Syrie, du Kazakhstan, de l'Égypte, du Liban, de la Libye, d'Israël et de Chypre).



Calcul des primes et informations complémentaires: [AXA.ch/voyage](https://www.axa.ch/voyage)

Modules complémentaires

Bagages **NOUVEAU**

Perdre ses bagages, c'est fâcheux et bien souvent cela coûte cher. Avec ce module complémentaire, vous recevez une indemnité financière si vos bagages emportés ou enregistrés sont perdus ou livrés en retard.

Nous prenons en charge les frais:

- lorsque vos bagages sont endommagés ou volés lors d'un voyage en avion, par exemple
- pour le remplacement des documents de voyage en cas de perte

- Somme d'assurance (au choix): CHF 1000 – 30 000
- Franchise (au choix): CHF 200 – 500



Monde entier

Exemple:

En descendant du train, vous constatez que tous vos bagages ont été volés. Nous prenons en charge les frais d'achat de nouveaux bagages, les achats nécessaires et le remplacement des documents de voyage.

Frais pour les bagages	CHF	1400
Frais pour les achats de première nécessité	CHF	600
Coût des documents de voyage	CHF	300
Franchise	-CHF	200
Total des frais pris en charge		CHF 2100

Franchise pour véhicule de location **NOUVEAU**

Nous prenons en charge la franchise qui est due à la société de location de voitures ou à une entreprise d'autopartage en cas de sinistre casco survenant lors d'un voyage ou de vacances.

Nous prenons en charge la franchise dans le monde entier en cas de:

- collision
- endommagement
- vol du véhicule de location

- Somme d'assurance: CHF 10 000
- Aucune franchise



Monde entier

Exemple:

Pendant vos vacances en Italie, vous heurtez un mur avec votre voiture de location et endommagez fortement l'aile. Nous prenons en charge la franchise contractuelle prévue dans le contrat de bail pour les frais de réparation.

Prise en charge de la franchise	CHF 2000
--	-----------------

Protection juridique pour les voyages **NOUVEAU**

Un problème avec un hôtel, une compagnie aérienne ou un voyageur? Avec le module complémentaire Protection juridique pour les voyages, vous bénéficiez d'une couverture en cas de questions juridiques et de litiges avant, pendant et après vos vacances.

Nous répondons à vos questions et vous soutenons en cas de litige, par exemple:

- après l'annulation d'un vol
- au sujet des dommages causés à des véhicules de location lors de voyages
- si votre hébergement présente des défauts
- pour les litiges en tant que patient ou patiente lors d'urgences à l'étranger

- Somme d'assurance: CHF 600 000
- Aucune franchise



Monde entier

Exemple:

Vous partez pour les Seychelles en lune de miel. Un vol de correspondance ayant été annulé, vous perdez un jour de vacances et une nuitée dans un complexe hôtelier de luxe. Le voyageur vous renvoie vers la compagnie aérienne. Ce n'est qu'après l'intervention d'AXA-ARAG que le voyageur est disposé à vous payer une indemnité immédiate.

Économies réalisées grâce à l'intervention d'AXA-ARAG	CHF	1400
Prestations versées par AXA-ARAG	CHF	585
Prestations versées par AXA-ARAG		CHF 1985

Frais médicaux à l'étranger **NOUVEAU**

Avec Intertours, vous bénéficiez d'une couverture médicale optimale en cas d'urgence à l'étranger. Le module complémentaire «Frais médicaux à l'étranger» couvre les frais qui ne sont pas pris en charge par l'assurance-maladie et accidents, dans le monde entier, y compris dans les pays où les prix des prestations médicales sont élevés, comme les États-Unis, l'Australie, le Japon, l'Autriche ou la Grèce.

Nous couvrons les frais:

- Liés aux traitements ambulatoires et stationnaires d'urgence, scientifiquement reconnus et adéquats, en dehors de la Suisse.

Important: Le module complémentaire «Frais médicaux à l'étranger» ne peut être souscrit qu'en combinaison avec le module de base «Assistance aux personnes».

- Somme d'assurance: CHF 500 000
- Aucune franchise



Dans le monde entier, sauf la Suisse

Exemple:

Pendant un voyage à Miami, vous devez subir d'urgence une opération de l'appendicite. Nous prenons en charge les frais qui ne sont pas couverts par l'assurance-maladie obligatoire.

Opération d'urgence de l'appendicite aux États-Unis	env. CHF	51 000
Couverte par l'assurance-maladie obligatoire (double des frais d'env. CHF 6000 en Suisse)	env. CHF	12 000
Prise en charge de la différence	env. CHF	39 000



Vos avantages

- **Vous ne payez que ce dont vous avez réellement besoin:** notre assurance de voyages a une structure modulaire et souple.
- **Des modules complémentaires individuels:** complétez votre assurance de voyages par des modules parfaitement adaptés à vos besoins.
- **Une assurance zéro souci tout compris:** l'assurance des frais d'annulation et l'assistance aux personnes vous protègent dans le monde entier. Et avec le dépannage, vous bénéficiez d'une couverture en Europe, et pas seulement en cas de panne.
- **Toujours à vos côtés:** en cas de sinistre, 24h/24 et 7j/7. 365 jours par an.
- **Un rabais de combinaison attrayant:** en choisissant de combiner tous les modules de base, vous bénéficiez d'un rabais de 25%. Si vous souscrivez deux modules, le rabais est de 10%.